

THE JUNE PODCAST

4 CONSEILS POUR METTRE EN PLACE LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE



Pourquoi anticiper les changements de la facturation électronique ?
Avec Lucie Depoix, directrice chez June Partners

[ÉCOUTER L'ÉPISODE](#) 



www.june-partners.com

Conseil n°1

**MENER LE PROJET AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE
(PAS UNIQUEMENT FISCAL ET IT).**

Ce projet doit être porté avec la plus grande attention par la direction financière et le département IT en support.

Conseil n°2

DÉFINIR LA STRATÉGIE DE DÉMATÉRIALISATION DE L'ENTREPRISE AVANT DE LANCER LE PROJET.

- Est-ce que l'entreprise répond uniquement au socle minimum requis concernant la facturation électronique ?
- Est-ce qu'elle réfléchit à l'opportunité de digitaliser les flux P2P (purchase-to-pay) et O2C (order-to-cash) ?

Conseil n°3

S'ENTOURER DE SPÉCIALISTES FISCALISTES (INTERNES OU EXTERNES À L'ENTREPRISE).

Effectuer un diagnostic fiscal, revoir le paramétrage de la TVA dans les outils et revoir sa piste d'audit fiable. Il s'agit d'une loi fiscale.

Conseil n°4

ÉVALUER TOUS LES IMPACTS DU PROJET DE FACTURATION ÉLECTRONIQUE SUR LES PROCESSUS OPÉRATIONNELS.

Evaluer les impacts opérationnels et outils sur tout le cycle d'émission (O2C), de réception (P2P), et ne pas négliger le cycle R2R (record-to-report) car cela implique le e-reporting demandé par l'administration fiscale.